



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

APPEL GLOBAL

ACTUALISATION 2019



FINANCIER | OPÉRATIONNEL | STATISTIQUE

APPEL
GLOBAL
ACTUALISATION
2019

L'Actualisation de l'Appel global 2019 est destinée à informer les gouvernements, les donateurs du secteur privé, les partenaires et les autres lecteurs intéressés sur les priorités du HCR et les activités budgétisées en 2019 pour assurer la protection et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes relevant de la compétence du HCR: réfugiés, déplacés internes, rapatriés, apatrides et autres personnes relevant de sa compétence. La publication souligne également les défis auxquels font face l'organisation et ses partenaires afin de répondre à une multiplicité de crises mettant en danger des vies et à des besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter.

APERÇU 2019



6

APERÇU 2019

- 4 Le HCR en 2019**
La mission du HCR, faits et chiffres clés
- 6 Avant-propos du Haut Commissaire**
- 14 Le mot de l'Envoyée Spéciale**
- 16 Renforcer la réponse collective**



L'importance du pacte mondial sur les réfugiés et des partenariats

RÉSUMÉS RÉGIONAUX



56

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

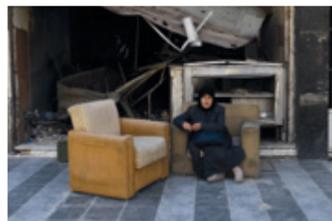
- 32 Priorités stratégiques globales**
Secteurs d'interventions prioritaires pour le HCR en 2018-2019
- 38 Besoins de financements du HCR en 2019**
- 54 Carte des populations relevant de la compétence du HCR - Janvier 2018**

CHAPITRES THÉMATIQUES



142

- 56 Afrique**
- 74 Amériques**
- 90 Asie et Pacifique**
- 104 Europe**
- 118 Moyen-Orient et Afrique du Nord**



- 134 Gestion et appui aux opérations**

CHAPITRES THÉMATIQUES

142 Sauvegarder les droits fondamentaux

- 144 Assurer l'accès à la protection (partenariats, droit d'asile, détermination du statut de réfugié, alternatives à la détention)**

- 151 Répondre et faire face aux mouvements migratoires mixtes, la situation en Méditerranée**

- 155 Apporter des réponses en matière de protection (comprendre les besoins des personnes relevant de la compétence du HCR, enregistrement et gestion de l'identité)**

- 165 Prévenir et mettre fin à l'apatridie**

- 169 S'engager dans les situations de déplacement interne**



- 175 Répondre aux déplacements causés par les changements climatiques et les catastrophes**

178 Apporter une aide vitale



- 180 Répondre aux situations d'urgence**

- 188 Prévenir et répondre aux violences sexuelles et de genre**

- 191 Répondre aux besoins essentiels des personnes relevant de la compétence du HCR (aides en espèces, abris et sites d'installation, santé publique, sécurité alimentaire et nutrition, et eau, assainissement et hygiène)**

202 Assurer un avenir meilleur



- 205 Solutions globales (rapatriement volontaire, intégration locale et réintégration, réinstallation et voies complémentaires d'admission dans des pays tiers)**

- 214 Accès à une éducation de qualité**

- 219 Moyens de subsistance et inclusion économique**

- 223 Trouver des alternatives aux camps**

- 225 Accès à l'énergie et à la protection de l'environnement**

ANNEXES

- 228 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et sur les apatrides**

- 230 Acronymes**

Le site internet **Global Focus** – <http://reporting.unhcr.org> – est la principale plateforme de communication de l'information sur les opérations mise à la disposition des donateurs. Le site offre des informations régulièrement actualisées sur les programmes, les opérations, les besoins financiers, les niveaux de financement et les dépenses du HCR. Il contient également un glossaire des termes techniques utilisés dans cette publication.



Pour en savoir plus
(en anglais)

LE HCR EN 2019 MISSION

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. A ce jour (novembre 2018), 148 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner de plein gré dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (qui compte 102 États membres en octobre 2018) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes.

Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. A ce jour (novembre 2018), 91 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 73 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits pour les femmes et les filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leurs vies, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

PRÉSENCE DU HCR DANS LE MONDE (AU 30 SEPTEMBRE 2018)

LE HCR EST PRÉSENT DANS 137 PAYS ET 517 SITES

16 371

EMPLOYÉS DANS LE MONDE

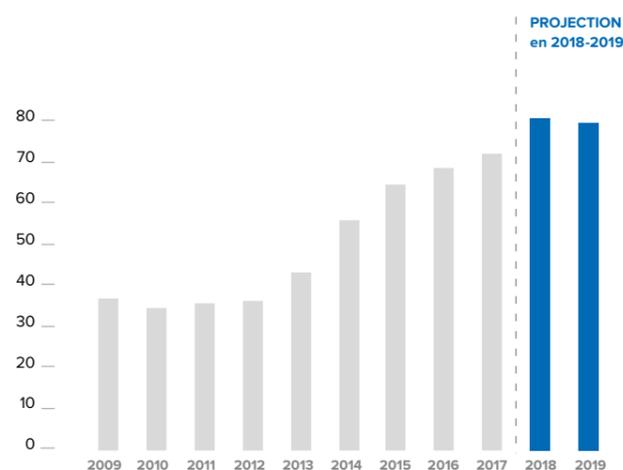
11 871

PERSONNELS DU HCR

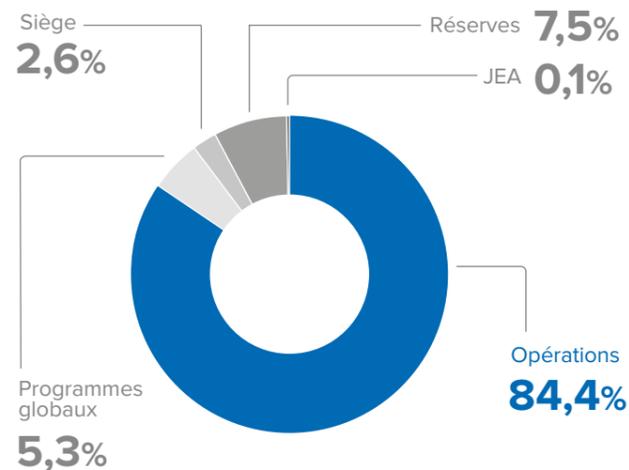
4 500

PERSONNELS AFFILIÉS*

71,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR



Un budget global de **8,591 milliards** de dollars



Chiffres clés

En 2019, les besoins du HCR pour couvrir les activités programmées* s'élèvent à 7,939 milliards de dollars. Le pourcentage alloué par pilier est présenté ci-dessous.

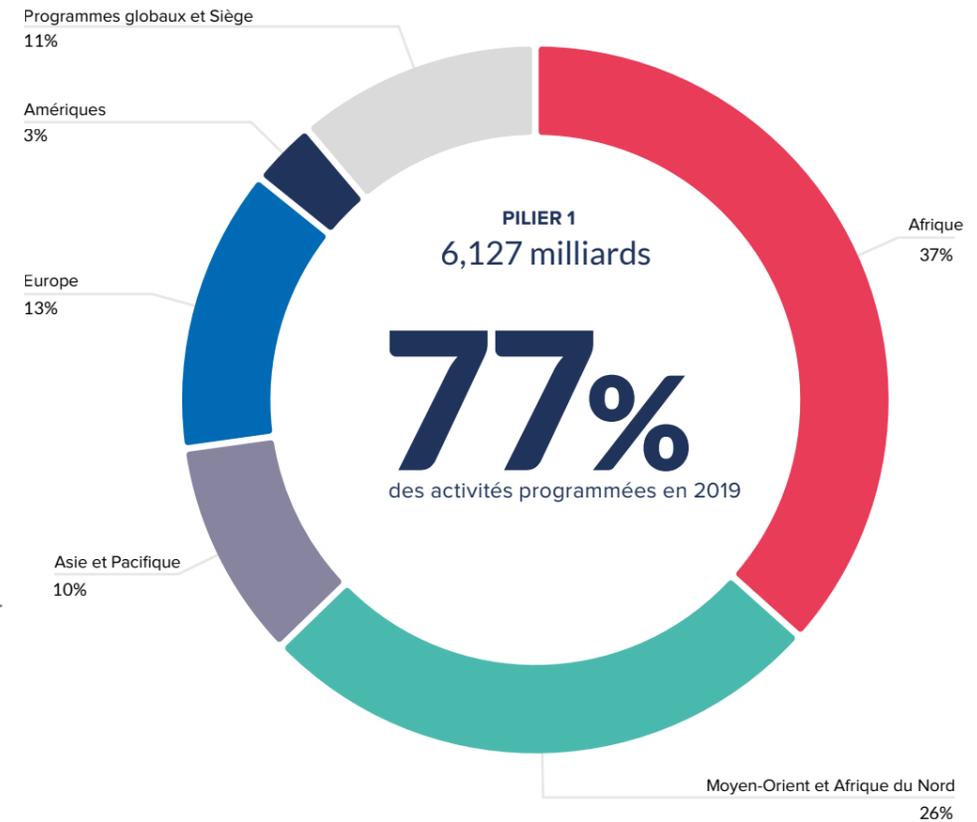
PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS

Plus de la moitié des réfugiés sont originaires de cinq pays

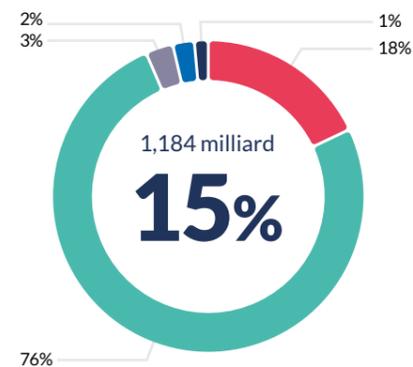
République arabe syrienne	6,3 millions de personnes
Afghanistan	2,6 millions de personnes
Soudan du Sud	2,4 million de personnes
Myanmar	1,2 million de personnes
Somalie	986 400 personnes

Principaux pays d'accueil des réfugiés

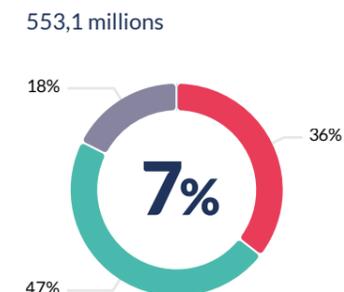
	Nombre de réfugiés**
Turquie	3,5 millions
Pakistan	1,4 million
Ouganda	1,4 million
Liban	998 900
République islamique d'Iran	979 400
Allemagne	970 400
Bangladesh	932 200
Soudan	906 600



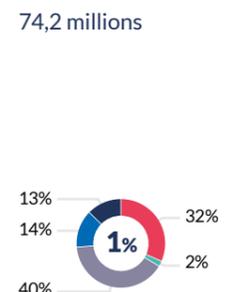
PILIER 4 - PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES



PILIER 3 - PROJETS DE RÉINTÉGRATION



PILIER 2 - PROGRAMME POUR LES APATRIDES



* Les activités programmées comprennent les activités des opérations et du siège ainsi que les programmes globaux. Sont exclus les réserves et le programme des Jeunes Experts Associés (JEA).

** Au début de l'année 2018.

* Le personnel affilié inclut des VNU, prestataires et consultants recrutés par UNOPS ou directement déployés, détachés, ou stagiaires.

La nécessité d'une vision commune

Des enfants déplacés se réchauffent les mains au-dessus de vieux cartons qui brûlent devant leur maison, un ancien immeuble à usage commercial qui accueille aujourd'hui de nombreuses familles déplacées à Sana'a (Yémen).

À l'heure où nous faisons le point et où nous nous apprêtons à entamer l'année 2019, l'ampleur et la complexité de la tâche du HCR continuent de croître — une conséquence directe et très visible des fractures qui divisent les sociétés et des difficultés à rétablir et à faire régner durablement la paix dans le monde. La nécessité d'une vision commune pour faire face aux flux de réfugiés et à la dynamique qui les provoque, et pour s'attaquer aux causes complexes de l'apatridie et de l'exclusion, n'a jamais été aussi pressante.

Au cours de cette décennie, le nombre des personnes relevant de la compétence du HCR n'a cessé d'augmenter alors que les perspectives de solutions étaient sombres, et que cela devrait continuer ainsi. Pour les réfugiés comme pour les déplacés internes, les possibilités d'un retour digne et sûr n'ont pas progressé au même rythme que les nouveaux déplacements. Tous les continents ont été touchés par ce phénomène, qui a une dimension véritablement mondiale — même si ses effets sont en très grande partie



Le chef du HCR visite des projets pour les réfugiés à Tenosique, près de la frontière guatémaltèque au Mexique.

concentrés dans les régions en développement. Les solutions politiques aux conflits sont restées hors d'atteinte.

Les conséquences des flux massifs de réfugiés sur les États voisins des pays en crise ont été brutales et profondes. Les communautés des régions frontalières reculées et les zones urbaines où les réfugiés cherchent une protection, ont eu des difficultés à absorber l'impact des nouvelles arrivées — sur leurs services, leurs infrastructures, sur le marché du travail et sur l'environnement. Pourtant, dans l'ensemble, les frontières sont restées ouvertes aux personnes qui fuyaient la guerre et les persécutions, et les pays d'accueil, anciens ou nouveaux, ont fait preuve d'une générosité remarquable.

Il est devenu plus difficile et plus compliqué de faire face aux flux de populations, car les déplacements dus aux conflits et à la violence se conjuguent à d'autres facteurs, comme les changements climatiques, la pauvreté et la montée des inégalités. L'absence de filières d'immigration régulière et de voies d'accès aux solutions pour les réfugiés oblige les personnes à entreprendre de périlleux voyages, où elles deviennent la proie de réseaux criminels et ne peuvent plus être protégées par la loi.

La réaction de certains pays, situés à plus grande distance des zones de conflit, a été profondément regrettable. Le droit d'asile — l'un des gestes de solidarité les plus anciens et les plus universels de l'histoire de l'humanité — a été remis en cause, et

le discours politique se fait de plus en plus impitoyable. Les personnes qui fuient la brutalité et la guerre sont refoulées aux frontières, emprisonnées pour une durée indéterminée et abandonnées en mer, où elles sont promises à une mort certaine. Alors qu'elles méritent la compassion et ont droit à la protection, ces personnes sont présentées comme une menace, stigmatisées comme « illégales », privées de leur dignité, et leurs besoins en matière de sécurité et de moyens d'existence sont ignorés. Face à ces évolutions inquiétantes, nous ne pouvons nous empêcher d'envisager l'avenir avec appréhension.

Cependant, et maintenant peut-être plus que jamais, le mandat et la contribution du HCR sont d'une importance primordiale et vitale. La nécessité d'une entité humanitaire, apolitique, qui puisse aider les États à trouver des solutions concrètes, réalistes, aux problèmes complexes de protection d'aujourd'hui et à même de mobiliser les énergies pour rechercher des solutions durables, n'a jamais été aussi grande, et des perspectives encourageantes en ce sens apparaissent.

Le point de ralliement des partisans du multilatéralisme et de la solidarité

Pourtant, envers et contre tout, le pacte mondial est devenu le point de ralliement des partisans du multilatéralisme et de la solidarité, exprimant un équilibre réaliste entre les aspirations des pays d'accueil, des donateurs et des autres parties prenantes. Il est fermement ancré dans les normes de protection existantes mais il présente de nouvelles approches, de nouveaux dispositifs et de nouvelles ressources, qui donnent déjà forme à une réponse plus prévisible, plus efficace et plus durable qui sera encore renforcée quand la mise en œuvre du pacte commencera en 2019. Le pacte est le moyen de mettre la politique de côté et de converger autour d'un modèle pratique et réalisable.

Si l'on observe toutes les régions où le HCR travaille, un rapide tour d'horizon d'une partie seulement des crises de déplacement complexes qui persisteront en 2019, montre pourquoi la nouvelle approche, qui engage un éventail d'acteurs beaucoup plus large que par le passé et qui met résolument l'accent sur l'inclusion, l'autonomie et la recherche des solutions, est nécessaire.

En Asie et dans le Pacifique, la situation des Rohingyas apatrides réfugiés au Bangladesh est à cet égard un exemple important. Les efforts déployés sur place pour faire face à la crise initiale en 2017 ont été soutenus par une réponse humanitaire de grande envergure, qui a également dû parer aux risques terribles que faisait peser la mousson. En ce qui concerne l'année 2019, des investissements dans les dispositifs de moyen terme sont nécessaires pour renforcer les opportunités économiques, les infrastructures locales et les services essentiels pour les réfugiés et les communautés d'accueil au Bangladesh. L'engagement précoce de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement est encourageant.

Un effort de solidarité internationale est nécessaire pour le peuple du Rakhine, de part et d'autre de la frontière, comprenant l'aide bilatérale et multilatérale au développement et appuyant les solutions inclusives et durables. En effet, les solutions à cette crise se trouvent au Myanmar : le Gouvernement de ce pays doit prendre des mesures résolues pour s'attaquer aux causes profondes du déplacement des Rohingyas — la discrimination tenace, la privation arbitraire de nationalité et l'absence de développement — et permettre ainsi aux réfugiés de commencer à envisager un avenir sûr, digne et viable à leur retour. Avec le PNUD, le HCR est disposé à apporter son aide, dans le cadre du mémorandum d'accord tripartite conclu avec le Gouvernement.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la crise syrienne entre dans une nouvelle phase durant laquelle une approche apolitique et centrée sur la protection sera indispensable, car la perspective d'un retour des réfugiés se dessine. La question clé sera de savoir si les conditions de sécurité sur le terrain évoluent suffisamment pour permettre des retours volontaires, sûrs, dignes et durables. Nous continuerons de travailler aux côtés d'autres acteurs en Syrie pour aider à créer les conditions favorables à l'exercice du droit au retour. Il faut pour cela garantir un climat de sûreté et de sécurité, ainsi que l'accès à des documents d'état civil, les moyens de régler les problèmes portant sur les terres et le droit de propriété, des amnisties conformes au droit international et pour certains, la possibilité de résoudre les questions de nationalité. L'accès sans entrave des organisations humanitaires sera essentiel pour rétablir la confiance.

Le renforcement de l'aide et de la solidarité à l'égard des pays de la région qui accueillent encore 5,6 millions de réfugiés sera primordial, non seulement pour soutenir leur générosité mais aussi pour éviter des retours prématurés, causés par l'appauvrissement et le désespoir. Le modèle de renforcement de la résilience élaboré dans la situation syrienne et qui est maintenant au cœur du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) reste un instrument crucial, car il aide les personnes à conserver et à acquérir les qualifications et les capacités qui leur permettront par la suite d'obtenir des solutions.

De l'Afrique à l'Europe, les problèmes de protection complexes posés par les flux mixtes qui traversent la Libye, puis la Méditerranée, continueront de nous mettre au défi de trouver des solutions ingénieuses pour sauver les vies des milliers de réfugiés et de migrants qui continuent d'emprunter ces itinéraires périlleux. La volonté de réduire les arrivées en Europe s'est traduite par une augmentation du nombre de personnes

ramenées sur les côtes libyennes, où elles sont exposées à l'exploitation et à la détention dans des conditions épouvantables. L'organisation travaille avec le Gouvernement pour trouver des alternatives à la détention et pour mettre en sécurité les réfugiés et les demandeurs d'asile les plus vulnérables, bien qu'elle mène ses activités dans des conditions précaires et souvent dangereuses. Cette opération complète l'opération d'aide au rapatriement volontaire des migrants, conduite par l'OIM.

Mais dans ce cas aussi, il faut accélérer et élargir les solutions : davantage d'options d'évacuation ; des réinstallations plus nombreuses et plus rapides à partir de la Libye et des centres d'évacuation ; des investissements réels et ciblés dans les pays d'asile et de transit ; et des efforts sérieux et substantiels pour s'attaquer aux causes profondes de ces mouvements. Il importe de rétablir l'accès à l'asile en Europe et de relancer l'intégralité des opérations de sauvetage, qui doivent reposer sur un ensemble prévisible de mécanismes de débarquement. De tels mécanismes éviteront ainsi de faire peser de manière disproportionnée la charge de l'accueil sur un petit nombre de pays, ce qui entraîne inévitablement des réactions controversées et politisées.

Aux Amériques, la crise de déplacement en cours exigera un engagement soutenu de notre part en 2019. La coopération régionale, fondée sur l'application du CRRF dans le cadre de mouvements causés par la pauvreté, l'exploitation et la violence des gangs, s'avère maintenant déterminante pour faire face à l'exode massif en provenance de la République bolivarienne du Venezuela, qui produit des flux de population dans toute la région. Les pays touchés méritent d'être salués pour avoir laissé leurs frontières ouvertes et assuré l'accès à l'asile ou à d'autres modalités de séjour préservant la protection. Avec l'OIM, nous continuerons à

renforcer notre plateforme régionale de coordination interorganisations ; dans le même temps, notre Représentant spécial conjoint continuera de travailler avec les Gouvernements pour forger des alliances régionales et encourager l'appui.

Les dernières années ont été marquées par une absence presque totale de solutions politiques aux conflits ; pourtant, alors que l'année 2018 touche à sa fin, il y a quelques raisons d'être optimistes. Au Soudan du Sud, la revitalisation du processus de paix et les mesures prises en faveur de la réconciliation politique sont prometteuses et pourraient ouvrir la voie à des solutions pour des millions de réfugiés et de déplacés internes. Le dialogue engagé entre les représentants des réfugiés sud-soudanais et les signataires de l'accord de paix doit se poursuivre. Dans la Corne de l'Afrique, le dialogue entre l'Érythrée et l'Éthiopie pourrait permettre de faire progresser les solutions aux problèmes de déplacement dans la région.

Un éventail complet de réponses

Selon toute probabilité, il sera impossible de rétablir la paix dans la plupart des situations de déplacement dans lesquelles le HCR travaille, y compris dans les situations de déplacement prolongé comme celles des Afghans et des Somaliens. Cependant, même ces situations ne sont pas statiques, et il y a dans le CRRF des volets importants, orientés sur la recherche d'une vaste gamme de solutions et sur le renforcement de la résilience pour y parvenir. L'application du CRRF, dans 15 pays et dans deux contextes régionaux, porte ses fruits et façonnera de plus en plus les réponses pour tous les types d'opérations. Un certain nombre d'États ont pris des décisions humaines et parfois courageuses, concernant la révision de leurs lois et politiques, le renforcement des droits des réfugiés et l'élargissement de l'accès aux programmes nationaux, au marché du travail et aux systèmes de protection sociale.

Dans une série de pays, des réseaux plus larges de parties prenantes sont en train d'inclure les réfugiés et les communautés d'accueil dans leurs propres activités et dans leur programmation. Le leadership et l'expertise de la Banque mondiale ont été déterminants, suscitant une transformation radicale dans le mode d'engagement des organismes de développement. Le sous-guichet IDA 18 pour les réfugiés et le mécanisme mondial de financement concessionnel de la Banque, ainsi que les investissements en cours ou prévus d'organismes bilatéraux de développement et d'institutions financières régionales et internationales, ont d'ores et déjà mobilisé quelque 6,5 milliards de dollars de fonds de développement.

Il faudra du temps pour que les effets de ces mesures se fassent pleinement sentir mais certains changements sont déjà visibles et des millions de réfugiés et de membres des communautés d'accueil devraient en bénéficier. Le secteur privé, y compris le secteur des services financiers, joue également un rôle de premier plan, aux côtés de groupes confessionnels, d'organisations sportives et de municipalités.

Les progrès dans l'application du CRRF devraient également générer des perspectives d'amélioration de la protection des déplacés internes et des solutions à leur situation, en permettant au HCR de tirer parti des synergies qui existent entre ces deux domaines d'action, conformément à nos Orientations stratégiques pour la période 2017-2021. Actuellement, le HCR dirige, seul ou conjointement, 24 des 26 groupes sectoriels chargés de la protection sur le terrain, en s'efforçant de faire de la protection un objectif primordial des opérations humanitaires dans les crises de grande ampleur, notamment en Iraq, en République démocratique du Congo et au Yémen. Nous travaillons avec l'OCHA et nos partenaires du Comité permanent interorganisations pour élaborer des approches plus cohérentes,

orientées sur les solutions. À l'issue d'une évaluation opérationnelle, nous travaillons actuellement sur les politiques, la préparation et l'engagement rapide, la gestion des données ainsi que sur l'adaptabilité et la spécialisation de notre personnel.

« Un message fort des anciens d'une communauté de déplacés à Kaboul au chef de l'assistance des Nations unies et à moi: si il y a de la sécurité, des écoles, des cliniques et des emplois, alors le retour peut être durable. Sinon, les rapatriés n'ont d'autre choix que d'être déplacés à nouveau ».



La réinstallation doit elle aussi être rétablie et renforcée en tant qu'outil de la recherche de solutions et instrument du partage international des responsabilités. Le nombre de réfugiés réinstallés a diminué de 54% entre 2016 et 2017: seules 75 200 personnes, soit 0,4% de la population réfugiée dans le monde, ont été

nationalité, ainsi que dans l'amélioration des données sur l'apatridie. Depuis le lancement de la campagne décennale visant à éliminer l'apatridie d'ici 2024, le nombre de pays ayant adhéré à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie a été plus élevé qu'au cours des quatre décennies qui ont suivi l'adoption de la Convention en 1961. En 2019, nous arriverons à mi-parcours de la campagne #IBelong et nous organiserons à cette occasion un événement de haut niveau pour souligner les réalisations et encourager d'autres progrès.

J'espère également que les anniversaires qui auront lieu en 2019 — ceux de la Convention de l'OUA sur les réfugiés et de la Convention de Kampala sur les déplacés internes — permettront de galvaniser les efforts de recherche de solutions en Afrique.

Repositionner le HCR pour accroître son impact

Comme je l'ai indiqué précédemment, le rôle du HCR et sa contribution potentielle, n'ont peut-être jamais été aussi importants. Cependant, l'évolution de l'environnement exige de l'organisation qu'elle s'adapte aux nouvelles difficultés et aux nouvelles opportunités, notamment à celles que présente le pacte mondial sur les réfugiés.

En 2017, nous avons lancé une série de réformes internes visant à repositionner

régionalisation et nous nous orienterons vers un modèle décentralisé au cours de l'année 2019. L'objectif est de mettre en place des bureaux de pays solides, dotés de responsabilités renforcées, afin de rapprocher le pouvoir décisionnel des lieux d'exécution des activités. Les bureaux régionaux seront situés dans leurs régions respectives et les processus clés réalignés et simplifiés.

Ce travail s'inscrit dans les réformes plus larges entreprises par les Nations Unies dans les domaines du développement, de la paix et de la sécurité; il cadre également avec les engagements fermes que nous avons souscrits dans le cadre du Grand compromis. Depuis 2016, nous avons distribué des allocations en espèces à hauteur d'1,4 milliard de dollars, aidant 8 millions de personnes dans 100 pays et témoignant de notre volonté d'honorer notre engagement relatif à l'augmentation des aides en espèces.

Le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial et moi-même coprésidons le Groupe des innovations institutionnelles; ensemble, nous nous efforcerons de transformer les activités opérationnelles et les fonctions administratives des Nations Unies pour générer des gains d'efficacité et recentrer les ressources sur notre mission principale.

Le renforcement de l'intégrité de nos opérations restera également au cœur de nos préoccupations. Le HCR est un organisme fondé sur des valeurs, mais qui travaille dans des environnements instables et dangereux, où les risques de fraude, de corruption, d'exploitation et d'abus sont parfois élevés. Il faut s'attaquer de manière énergique et transparente à de tels manquements et aux autres formes d'inconduite. En 2018, nous avons lancé une initiative qui intègre temporairement des compétences supplémentaires de gestion des risques dans certaines opérations et nous continuerons à la déployer en 2019.

Nous poursuivrons également notre lutte contre l'exploitation et les violences sexuelles, ainsi que contre le harcèlement sexuel, en nous efforçant d'ancrer certaines valeurs, comme la tolérance, le respect, la diversité et l'égalité des genres dans notre culture institutionnelle et nos attitudes personnelles, et de susciter des changements dans les rapports de force au sein de l'organisation.

Je suis extrêmement reconnaissant aux donateurs de la confiance qu'ils continuent d'accorder au HCR. Les fonds disponibles en 2018 devraient selon les estimations atteindre 4,5 milliards de dollars. Cependant, l'écart entre les besoins et les ressources disponibles continue de se creuser et atteindra 45% cette année. Les grandes crises en cours en Afrique, notamment au Burundi, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan du Sud, sont particulièrement touchées par le sous-financement.

En ce qui concerne 2019 et les années à venir, le pacte mondial donne d'importantes raisons d'être optimistes — c'est le premier instrument mondial de cette nature depuis plus d'un demi-siècle et un instrument pratique, concret dans lequel les responsabilités sont partagées au moyen de mécanismes prévisibles et de contributions tangibles. Ensemble, nous devons faire de son application une priorité absolue, en plaçant le sort des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides hors de la sphère politique et en ramenant l'attention sur ce qui importe — la dignité, les droits et l'humanité commune.

Il nous appartient à tous de veiller à ce que le pacte fonctionne, de faire de la promesse qu'il contient une réalité. Avec votre soutien, le HCR est prêt à remplir son rôle.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17890

